



Oujda, le 15/11/2023

Monsieur,

Objet : Réponse à la question relative à l'appel d'offres N° : **O78/DL/2023**

Reference : Mail reçu le **14/11/2023**.

Suite à la question concernant l'appel d'offres N° : **O78/DL/2023** relatif à l'Équipement du complexe culturel de Bouarfa en deux lots : - LOT1 : Acquisition du matériel et mobilier de bureau ; LOT2 : Acquisition du matériel informatique et audio-visuel.

Veillez trouver ci-joint la réponse à cette question

Question :

Bonjour, Les articles 3 et 7 sur le bordereau des prix : les quantités ne sont pas claires, la colonne est trop serrée ! l'article 3 : la quantité est 10 ou 100? l'article 7 : la quantité est 20 ou 200 ?

Réponse:

En réponse à votre demande d'éclaircissement, merci de prendre en considération que les quantités des prix N°3 et N°7 sur le bordereau des prix sont définis comme suit :

- Le prix N°3 : la quantité **est 100 (Cent)**.
- Le prix N°7 : la quantité **est 200 (Deux cent)**

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

El Kébir HANNOU

Directeur du Pôle Développement local